

T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS
Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89
Mél. : cftcfae@free.fr - Site : <http://cftcfae.free.fr>

N°269 - Le 20 février 2013

La fiscalisation des allocations familiales comme recette fiscale : la CFTC opposée

La politique familiale est l'une des réussites sociales et économiques de notre pays qui connaît une crise pénible. Faut-il la remettre en cause alors que la natalité a un lien avec la gestion des retraites et que les allocations participent à la consommation des familles confrontées à des coûts très élevés ?

Le premier enfant n'ouvre pas droit à des allocations suffisantes et la France a besoin de familles nombreuses. La CFTC qui préside la CNAF sera à la pointe de ce combat.

Pour combler le déficit public, réduire sa dette, et répondre ainsi à ses contraintes budgétaires internationales, la France doit trouver le juste équilibre entre augmenter ses recettes fiscales et diminuer ses dépenses.

Les mesures proposées pour augmenter les recettes, et notamment celle de la fiscalisation des allocations familiales ne sont pas la bonne solution pour la CFTC. Cela reviendrait en effet à reprendre d'une main ce que l'on a donné de l'autre. De même, cette mesure ferait reposer la solidarité nationale envers les plus pauvres sur ceux qui sont un peu moins pauvres, c'est-à-dire les classes moyennes. Dans ce contexte de crise et de paupérisation de cette catégorie de la population, la CFTC ne l'acceptera pas.

Depuis plusieurs années, des mesures fiscales sont prises pour répondre à l'urgence, mais elles ne cessent de s'empiler et contribuent ainsi à rendre le système fiscal opaque. Pour qu'il évolue vers plus de justice, de transparence et qu'il soit véritablement redistributif, la CFTC considère qu'il est urgent d'ouvrir des états généraux de la fiscalité afin de repenser et adapter le système aux enjeux de notre époque.

La CFTC reconnaît qu'un véritable problème social existe auquel il faut apporter des solutions d'urgence. Pour autant, il ne faut pas nier les raisons mêmes de **la création des allocations familiales, qui étaient de rétablir autant que possible l'équilibre entre les salariés ayant à charge des enfants et ceux n'en ayant pas**. En tout état de cause, l'urgence ne doit pas être un prétexte pour ébranler un système qui contribue largement au taux de natalité dont peut s'enorgueillir la France et qui, depuis la crise de 2008, a parfaitement rempli son rôle d'amortisseur social.

Enfin, la CFTC rappelle l'échec des politiques d'austérité mises en œuvre dans plusieurs pays d'Europe lesquelles politiques contribuent à la paupérisation de la population et pénalisent la croissance dans l'ensemble de l'Union européenne.